

# Différences

mr  
ap

OCTOBRE 1993 - N° 145 - 10 F

EDITO

## UNE CHANCE POUR LA PAIX

13 septembre 1993: après un demi-siècle de plomb, de sang et de larmes, le dialogue des armes s'est tu. Les deux mains qui se sont serrées nous ont émus profondément. Elles se sont pourtant longtemps cherchées. Trop longtemps.

Ces mains, sans pierre ni fusil, ont armé l'essentiel: la reconnaissance, le dialogue, l'intention de faire la paix.

Cet accord historique n'aurait pas été possible sans les efforts tenaces des partisans et artisans de la paix, de l'amitié et de la reconnaissance des droits légitimes du peuple palestinien à avoir une terre, un Etat; du peuple israélien à vivre en sécurité. Le MRAP en fut.

Si la paix devient possible, elle reste désormais à construire. Sa réalisation exigera beaucoup d'efforts et de courage de part et d'autre pour lever les inquiétudes, les défiances, panser les blessures, assécher les haines, dissiper les incertitudes. Elle s'écrira dans le quotidien ou ne se réalisera pas. Cette condition devra répondre rapidement aux attentes des populations palestinienne et israélienne, au développement économique, social pour les uns, à la sécurité pour les autres. L'émotion devrait laisser la place au soutien actif des puissances occidentales comme la solidarité concrète et renouvelée des militants de la paix. L'enjeu est de taille pour le devenir des conflits au Proche et au Moyen-Orient.

Ce qui se joue, c'est aussi une partition pour le monde, pour la démocratie et au-delà, c'est un exemple qui donne à réfléchir sur les angoisses et les tragédies de cette fin de siècle en ex-Yougoslavie, en Afrique, en Asie. Ce qui s'est passé ce 13 septembre nous appelle à croire et à espérer que les hommes et les peuples sont faits pour s'entendre et vivre ensemble dès lors que les droits légitimes des uns et des autres sont reconnus.

Le 13 octobre, dans les rues de Paris, le MRAP exprimera à sa manière, sa joie et sa volonté de croire que la paix a désormais sa chance.

Mouloud Aounit

## PALESTINE/ISRAËL LA PREMIÈRE PORTE VERS L'INDÉPENDANCE

*13 septembre 1993.  
Devant les télévisions du monde,  
Yasser Arafat,  
Président de Palestine,  
Président du comité exécutif  
de l'OLP, et Yitzhak Rabin,  
Premier ministre israélien,  
se serrent la main. Les ministres  
des Affaires étrangères de l'OLP  
et d'Israël, Mahmoud Abbas  
(Abou Mazen) et Shimon Pérès,  
viennent de signer un accord  
portant sur une "période  
intérimaire" en Cisjordanie et  
à Gaza dans le cadre des  
négociations devant mener à un  
"statut permanent", fondé sur la  
mise en oeuvre des résolutions  
des Nations-unies 242 et 338.  
Israël et l'OLP se sont  
mutuellement reconnus.  
Qui l'aurait imaginé voici  
seulement un mois?*

C'est le 15 novembre 1988, lors d'une réunion historique, à Alger, du Conseil national palestinien, que Yasser Arafat appelle à une reconnaissance mutuelle de deux Etats: Israël et la Palestine. Voici alors déjà près d'un an que, dans les territoires occupés, le peuple palestinien s'est soulevé. L'Intifada a recentré la lutte du peuple palestinien pour ses droits nationaux sur le sol palestinien. Malgré la répression qui s'abat avec violence, alors dirigée par le ministère de la Défense, Yitzhak Rabin, la jeunesse palestinienne inscrit un slogan sur les murs des camps de réfugiés, des villages et des villes: "Non à l'occupation. Deux peuples, deux Etats". Ils savent qu'il s'agit là d'un compromis, d'une concession: ils appellent à la coexistence avec un Etat qui occupe leur terre, et qui continue à refuser à leurs frères réfugiés dans un exil forcé, ceux de la guerre de 1948 mais aussi ceux de la guerre de 1967, le droit au retour dans leurs foyers. Ils ont le courage politique d'accepter le compromis. Mieux: de le proposer. Pour en finir avec une occupation qui les a vus naître.

La seule réponse des dirigeants israéliens n'est alors que la répression. Les voix qui, en Israël, prônent la fin de l'occupation sont vouées

Lire la suite page 4

### PRODUITS EN FÊTE

Le MRAP a réalisé une série de produits de qualité à l'occasion de la Fête de l'Humanité.

Lire présentation page 9 et passez vos commandes.

### SOMMAIRE

La chronologie du mois.....	p 2/3
Expo-MRAP.....	p 6
Immigration et Médias.....	p 7
Cellules départementales contre le racisme.....	p 8/9
Guide juridique.....	p 9
Logement: le droit des exclus.....	p 10/11
Hommage à Louisa Kouachi.....	p 12

# CHRONO | DU MOIS

## UN DRAME A MAROMME

Farid Kaoudj, vingt-deux ans, est tué d'un coup de couteau le mercredi 18 août à Maromme par un locataire excédé par le bruit. Le meurtrier a été mis en examen pour "homicide volontaire" et placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Rouen. Le Comité local de Rouen a rendu public un com-

munié le 23 août dans lequel il exprime à la famille de la victime et à ses amis "sa tristesse et sa sympathie; il se déclare solidaire des jeunes dont l'émotion est grande et qui réclament plus de justice et de tolérance (...). Il est temps que soit mise en oeuvre une véritable politique d'intégration accompagnée de mesures concrètes favorisant l'emploi, la formation professionnelle, l'éducation, si l'on veut restaurer l'harmonie dans les relations entre les groupes qui composent notre société".

## MARIAGES BLANCS?

Cinq "compagnes secrètes de prêtres français" se sont rendues en délégation au Vatican le 20 août dernier. L'une d'elles, Jacqueline, chrétienne pratiquante, milite dans une association lyonnaise qui entend "œuvrer pour que les prêtres qui ont fait une rencontre amoureuse puissent la vivre au grand jour". A la même période, du 18 au 22 août, trois cents prêtres mariés ont tenu congrès à Madrid. Ils venaient d'une vingtaine de pays.

## EST-CE VRAIMENT POSSIBLE?

Une petite Marocaine de neuf ans s'est noyée, le week-end du 21 août, devant deux cents badauds. Cela se passait dans un petit lac près de Rotterdam. La presse et l'opinion publiques hollandaises ont été émuées par cet événement et parlent "d'égoïsme symptomatique" et de "société dure et dénuée de chaleur". Les autorités ont ouvert une enquête pour non-assistance à personne en danger.

## NEO-NAZIS A VILLEPINTE

Le Parquet de Bobigny a ouvert le 23 août une information pour incitation à la haine raciale et détention d'armes contre trois hommes interpellés dans la nuit de vendredi à samedi à Villepinte (Seine-Saint-Denis) alors qu'ils transportaient des autocollants à la gloire du régime nazi. Interpellés lors d'un banal contrôle routier pour non-port de la ceinture, les trois hommes détenaient dans le

coffre de leur véhicule deux pistolets, des grenades à gaz et une centaine d'autocollants. Ces trois hommes de nationalité française ont reconnu être sympathisants de groupes d'extrême droite, se réclamant des Hamerskin, un mouvement extrémiste de skinheads, présent notamment aux Etats-Unis.

## MISERES!

Affrontement entre hooligans supporters du PSG et représentants des forces de l'ordre le 28 août lors du match PSG-Caen. Quatorze jeunes gens, connus par la police, ont été interpellés dont dix ont été poursuivis. Ils ont entre dix-huit et trente ans, l'un d'entre eux -dix-huit ans- faisant office d'idéologue du groupe. La plupart des membres de cette bande se déclarent demandeurs d'emploi, le mieux loti gagne moins de 7000 francs par mois. Le MRAP a tenu à alerter le procureur de la République et affirme "qu'il se réserverait la faculté de porter plainte contre les auteurs de ces violences, dans l'hypothèse où l'enquête de police révélerait que les slogans habituels et des propos incitant à la haine raciale auraient été proférés par ces extrémistes" (communiqué de presse du 31/08/93)

## GROUPE NEO-NAZI DISSOUS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

"L'association de fidélité à la patrie alsacienne" a été dissoute le 1er septembre par le Conseil des ministres en raison de son "inspiration néo-nazie et antisémite". Ce groupe, composé de soixante membres, avait fait parler de lui pour la première fois en juillet, à l'occasion de perquisitions chez plusieurs de ses membres dans le cadre d'une enquête sur des profanations répétées de synagogues et de cimetières juifs en Alsace.

## DEPUTES D'ORIGINE KURDE ASSASSINES

Six députés turcs d'origine kurde ont fait l'objet d'un attentat qui a coûté la vie à deux d'entre eux le 4 septembre à Batman dans l'est de la Turquie. Dans cette région à majorité

kurde, trois cents personnes ont été tuées ces dernières années dans des conditions similaires. La délégation de députés était venue enquêter sur ces assassinats. Le PKK, Parti des travailleurs kurdes, annonce des représailles contre l'Etat turc qu'il tient pour responsable.

## ANALPHABETISME ET TIERS-MONDE

Selon un rapport de l'UNESCO portant sur 121 pays en développement, intitulé "Education pour tous, statuts et tendances", 948 millions d'adultes dont deux tiers de femmes sont analphabètes. Un cinquième des enfants en âge scolaire dans le monde n'ont pas d'école à leur disposition.

## CINQUANTE BERGES

Edition en septembre d'un numéro spécial de "La Presse Nouvelle" à l'occasion du 50ème anniversaire de l'UJRE (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide). Cette association a fédéré au printemps de l'année 1943 des groupes de résistance et des comités d'aide et de solidarité qui s'étaient constitués depuis 1940. De nombreuses personnalités ont contribué à cette publication-anniversaire dont Charles Palant.

## DROIT D'ASILE, UNE REFORME INUTILE

Le MRAP exprime sa désapprobation quant à la perspective d'une révision constitutionnelle dans le but de restreindre le droit d'asile. "Outre qu'une telle opération est contestable, affirme l'association (communiqué daté du 2 septembre), le premier effet sera d'établir un faux débat tendant à masquer d'autres réalités et urgences plus importantes que celle des demandeurs d'asile dont il convient de rappeler qu'en 1992 leur nombre était trois fois moins élevé qu'en 1989. Par conséquent, le MRAP ne peut qu'être hostile à cette réforme qui, outre le fait qu'elle est inutile, vise à détourner une fois de plus l'attention de l'opinion publique, alors que ne cessent de s'aggraver les exclusions qui concourent chaque jour à rejeter davantage du champ des droits à l'emploi, au logement, à

l'éducation des Français et des immigrés, dès lors qu'ils appartiennent aux couches les plus défavorisées". On se souvient que cinq articles du projet de loi réformant le droit d'asile ont été censurés par le Conseil constitutionnel. Un nouveau projet de loi est, au moment où nous mettons sous presse, au Conseil d'Etat pour avis. Il pourrait, dit-on, être examiné par le Conseil des ministres fin septembre. Nous reviendrons plus profondément sur ce dossier dans notre prochaine édition.

## MANIFESTATION POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Le MRAP se joint à la manifestation des sans-logis, le 3 septembre à Paris, qui occupait le 41 avenue René Coty jusqu'à leur expulsion le 26 août. Pour le MRAP, "la lutte des sans-logis du 41 avenue René Coty est symbolique et exemplaire. Symbolique: ils revendiquent le droit pour les 40000 sans-abris en Ile-de-France et les milliers de familles menacées d'expulsion, alors que 306000 logements sont vacants dans la région (INSEE 1990). Exemplaire: par le soutien de nombreuses organisations (dont le MRAP), personnalités et simples citoyens (dont les riverains du 41) qui se sont mobilisés depuis le début et notamment dès l'annonce de leur expulsion pourtant décidée pendant les vacances. Les pouvoirs publics ont une immense responsabilité. Depuis quelques mois, de nouvelles mesures d'exclusion sociale frappent les personnes défavorisées et les plongent dans l'insécurité. Ainsi, les habitants de trois immeubles parisiens, appartenant à la Ville de Paris, ont été expulsés cette année. Deux cents familles sont menacées d'expulsion (...). Le Gouvernement et la Mairie de Paris restent sourds aux demandes de rendez-vous des expulsés. Pourquoi? Les expulsions ne régleront pas le problème du logement. Que proposent-ils? Le MRAP soutient la lutte des expulsés du 41 avenue Coty et appelle à la manifestation".

## ALGERIE,

Saad Bakhtaoui est, depuis mai, le quatrième journaliste

assassiné. Son cadavre a été retrouvé le 13 septembre dans un fief islamiste au sud d'Alger. Deux français travaillant dans l'ouest du pays ont été assassinés le 22 septembre, le ministre de l'intérieur, Selim Saadi, s'est rendu sur les lieux pour "s'enquérir personnellement des conditions de l'assassinat et faire avancer l'enquête".

## CHINE : UN LIBERE, UN!

Le vétéran des prisonniers politiques chinois, Wei Jingsheng, a été libéré par anticipation le 14 septembre; il devait l'être en mars prochain après avoir passé quatorze ans en "camp de rééducation", sans jamais accepté de se soumettre au reniement de ses idées. On attribue cette libération à la volonté de la Chine d'accueillir les prochains Jeux olympiques, candidature à laquelle sont opposées de nombreuses organisations des droits de l'homme ainsi que les Etats-Unis, pour des raisons que l'on imagine pas tout à fait les mêmes.

## LONDRES DANS LA VIOLENCE

Une enquête judiciaire conclut, le 27 juillet, que Omasase Lumumba, neveu de Patrice Lumumba et demandeur d'asile, a été tué en prison. Les faits remontent à septembre 1991. La Commission pour l'Egalité raciale annonce, le 15 août, le lancement d'une campagne pour "mettre le racisme hors du football". Soixante quatorze clubs professionnels ont soutenu cette initiative. Quaddas Ali (dix-sept ans) est attaqué par un groupe de sept hommes et une femme le 8 septembre; il est hospitalisé dans un état grave. Un gang de cinquante militants racistes organisent une opération violente le 11 septembre à Brick Lane (Est de Londres) contre la communauté bengladeshi. Derek Beacon, du British National Party (BNP) gagne pour la première fois le 17 septembre un siège de conseiller municipal à Towers Hamlets, municipalité à l'est de Londres après une cam-

pagne raciste axée sur les problèmes de cohabitation et les conditions de logement (Ces informations nous ont été transmises de Londres par Cathie Lloyd, militante antiraciste).

## DON POSTHUME DE ROMAIN CLAIRET

Mouloud Aounit remercie par courrier Danièle Trachi-Clairet, membre du MRAP à Nice, dont le mari, Romain Clairet, est décédé le 13 avril dernier. Madame Clairet a fait parvenir au MRAP, au nom de son époux défunt, un chèque de 10000 francs. "Permetts-moi, au nom du MRAP, écrivait Mouloud le 13 septembre, de te faire part de notre sympathie et de dire combien nous avons été touchés par le geste fait pour la cause qui nous est commune".

## PERMANENCES D'ACCUEIL

Une réunion rassemblant les salariées de la Permanence juridique, l'administratrice et les animateurs des permanences d'accueil et d'aide juridique, s'est déroulée au siège du MRAP le 17 septembre, dans le but de recueillir les suggestions des premiers "testeurs" du Guide juridique sur le droit à l'entrée et au séjour en France (lire page 9).

## INTEGRISME SANGLANT EN ARABIE SAOUDITE

Amnesty International fait état de dizaines de détentions sans jugement, de tortures et d'exécutions à l'encontre des chiites saoudiens qui représentent 10% de la population. L'association cite le cas de Sadiq Malallah, publiquement décapité en septembre 1992, après avoir été condamné pour apostasie et blasphème parce qu'il avait refusé pendant son jugement en 1988 de se convertir à l'islam wahhabite en vigueur dans le royaume. Toujours d'après Amnesty "Les musulmans et les chrétiens doivent pratiquer leur religion en secret, terrorisés par la police religieuse à qui l'on permet de pénétrer

dans des domiciles privés et d'y arrêter ceux qui sont surpris priant ou en possession de rosaires, de "turba" (les pierres de prières des chiites) des images de Jésus-Christ ou des ouvrages religieux chiites ou chrétiens".

Chrono établie par C.B

## LE MRAP A LA SOUS-COMMISSION DE L'ONU POUR LES MINORITES ET CONTRE LES DISCRIMINATIONS

août 93

La quarantième-cinquième session de cette sous-commission a été très animée; certains gouvernements et même un expert ont attaqué les O.N.G avec une violence inédite, allant dans un cas jusqu'à demander pour nous l'hôpital psychiatrique. Néanmoins, plusieurs résolutions satisfaisantes ont été votées à de confortables majorités, en particulier sur Timor, le Kosovo (deux thèmes souvent abordés par le MRAP), et sur l'ex-Yougoslavie en général, sur la Palestine, contre l'esclavage sexuel, le tourisme sexuel, sur l'organisation d'une troisième décennie de lutte contre le racisme; mais, à la faveur d'une manœuvre, la résolution sur le Tibet est passée sous la table (personne ne veut décidément faire de la peine à la Chine: c'est en l'occurrence un marché vers lequel tous se précipitent).

L'une des séances de travail a été honorée par la présence de Rigoberta Menchu, qui voyait ainsi cette salle pour la première fois depuis la tribune. Le MRAP est intervenu trois fois: sur le racisme et l'exclusion au sein des sociétés industrielles et à l'échelle de la planète, sur le fantasme anti-musulman dans l'imaginaire raciste européen, sur le "nouvel ordre économique mondial", avec en particulier des commentaires sur le rapport du PNUD. Le MRAP a donné la parole à un étudiant de Timor-Est (après une introduction sur les droits des peuples, entre autres des Kurdes de Turquie et des Sahraouis) et à un représentant mauritanien qui a dénoncé la répression militaire frappant les Noirs.

Une réflexion intéressante a été entamée sur la notion de droit des minorités, mais ce n'est qu'un début.

J.-J. Kirkyacharian



# LA PREMIERE PORTE VERS L'INDÉPENDANCE

Suite de la page 1

à la marginalité. Ceux qui préconisent le dialogue avec l'OLP et le mettent en pratique sont condamnés à la prison.

## 22 MOIS DE NÉGOCIATIONS

A la fin du mois d'octobre 1991 s'ouvrent à Madrid les premières négociations israélo-arabes. Le temps de la guerre froide et des équilibres entre les deux blocs s'est achevé. Une "ère nouvelle", qui était censée se fonder sur le respect du Droit, est inaugurée par la guerre au Moyen-Orient.

La fin de l'occupation des territoires palestiniens par Israël, elle, au coeur des débats, semble oubliée sur les agendas diplomatiques, de même que le projet d'une conférence internationale pour une paix juste et globale.

Mais les rapports de forces régionaux sont bouleversés. Les Etats-unis, forts de nou-

## CONSTRUIRE LA SÉCURITÉ, LA JUSTICE ET LA PAIX AU PROCHE-ORIENT AVEC COURAGE ET CONFIANCE

Le MRAP, depuis des décennies, n'a cessé d'agir en faveur d'une paix juste et durable au Proche-Orient sur la base des droits reconnus à l'existence nationale des deux peuples et à la sécurité d'Israël et de la Palestine arabe.

Il salue avec une immense satisfaction et une joie profonde la conclusion de l'accord signé le 13 septembre à Washington entre le gouvernement israélien et l'Organisation de Libération de la Palestine. Cet accord n'aurait pas été possible sans tous les efforts de tous ceux qui ont lutté des deux côtés pour la justice et pour la paix. Il ouvre une ère nouvelle dans cette région. C'est un espoir pour les artisans de la paix. Certes, tout n'est pas résolu, mais le premier pas franchi est décisif. La marche vers la paix est engagée. Elle exigera de chacun beaucoup de courage, de confiance et d'efforts, plus encore que ce que les protagonistes de l'accord signé en ont donné au monde l'inoubliable exemple.

Que la France soit présente, vigilante, fraternelle et généreuse pour contribuer, dans tous les domaines où son aide est attendue, à l'élaboration de l'avenir pacifique dans cette région du monde.

Communiqué du MRAP  
du 14 septembre 1993

velles alliances avec les Etats arabes, a imposé à Israël que ce soient eux qui assurent sa défense. Si Israël demeure l'allié privilégié des Etats-unis dans la région, il n'est plus le seul. C'est dans ce contexte que commencent les négociations de Madrid.

Les dirigeants israéliens multiplient les véto à la participation des représentants palestiniens. Tel-Aviv refuse notamment de négocier avec l'OLP, mais aussi avec des Palestiniens de Jérusalem et de la diaspora. Seuls participeront des Palestiniens de Cisjordanie, hors Jérusalem, et de Gaza, au sein d'une délégation conjointe palestino-jordanienne.

L'OLP accepte le risque. Elle impose une délégation palestinienne indépendante. Peu à peu, elle démontre que rien ne se fait sans l'aval de l'OLP, représentante du peuple palestinien aussi bien dans les territoires occupés que dans l'exil. Elle devient incontournable.

Juin 1992. Lors des élections législatives en Israël, le Likoud est battu. Shamir révèle alors publiquement qu'il n'avait accepté de négocier que pour gagner du temps en poursuivant la construction de colonies dans les territoires palestiniens occupés et rendre l'occupation irréversible.

Le parti travailliste est porté aux affaires. Rabin sait qu'il a besoin du soutien politique et surtout financier des Etats-unis. Or Bush a conditionné l'octroi à Israël de garanties d'Etat pour un prêt de 10 milliards de dollars à l'arrêt des activités de colonisation dans les territoires occupés. Celles-ci, rappelle-t-il, sapent la confiance qu'il faut construire pour poursuivre le processus de paix et par essence sont contraires au principe même des négociations: "l'échange de la paix contre les territoires". L'opinion israélienne, hésitante sur le sens et le contenu d'une paix éventuelle qui semble encore loin, a cependant majoritairement voté pour que le budget soit consacré aux besoins économiques du pays et non à la colonisation.

Lorsqu'il déclare geler la construction de "colonies politiques", Rabin s'adresse autant aux Etats-unis qu'à son opinion publique. Il obtient les garanties d'Etat. Mais il poursuit la construction de colonies dites "de sécurité", qui ne sont pourtant rien d'autre que des colonies de peuplement.

Un an après l'arrivée des travaillistes au pouvoir, 22 mois après l'ouverture des pourparlers, les négociations semblent dans l'impasse à Washington en ce mois d'août 1993, à l'issue de la dixième session.

La répression dans les territoires occupés est la plus violente de ces dernières années, et la délégation palestinienne dénonce l'utilisation d'un "chantage sur les droits de l'homme". Des raids militaires au Liban ont fait plus de 150 morts, contraint près de 500.000 personnes à l'exil, détruit totalement ou partiellement plus de 30.000 maisons. La colonisation, en particulier dans et autour de Jérusalem, se poursuit. Et les négociateurs bloquent sur les dossiers à négocier: les pouvoirs attribués à une instance palestinienne à élire dans les territoires occupés durant une phase intérimaire, le lien entre cette phase et les négociations sur le statut final, l'intégrité du territoire palestinien que les négociateurs israéliens refusent toujours de reconnaître.

Les Etats-unis de Bill Clinton eux-mêmes sont en retrait non seulement par rapport aux lettres de référence des négociations, qui les fondent sur les résolutions 242 et 338, mais par rapport aux principes historiquement invariables aux Etats-unis: les représentants américains parlent notamment de "territoires disputés".

## L'EXISTENCE D'UN PEUPLE ENFIN RECONNUE

C'est alors que le monde découvre qu'Israël et l'OLP négocient secrètement depuis huit mois, grâce à la médiation de ministres norvégiens, à Oslo.

C'est la surprise générale, jusqu'aux Etats-unis jusqu'alors parrains et maîtres du jeu.

Ils négocient un accord pour une période intérimaire d'autonomie.

En soi, avant même la reconnaissance *de jure*, ces négociations constituent une reconnaissance *de facto*. Que se passe-t-il donc? Israël, spéculant sur les difficultés de l'OLP, financières, politiques aussi après des mois de négociations officielles sans véritable résultat concret, espère-t-il négocier d'autant plus en position de force?

Ce n'est évidemment pas si simple.

Voici des mois que s'est installé dans l'opinion israélienne un débat entamé il y a plusieurs années: "faut-il lâcher Gaza?". Déterminée malgré la répression israélienne, la population de Gaza a gagné: l'occupation coûte plus cher qu'elle ne rapporte.

Mais il ne s'agit pas que d'un retrait de Gaza. Pour la première fois, Israël négocie avec l'OLP. Pour la première fois, l'Etat d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine

## LE HAMAS

On estime à 92% le nombre de musulmans en Palestine. Mais croyance ne rime pas avec fondamentalisme. Si un courant fondamentaliste existe depuis les années 40, influencé par les frères musulmans égyptiens, le mouvement Hamas a commencé à devenir important avec l'Intifada. Les dirigeants israéliens y voyaient d'abord une carte à jouer pour diviser les rangs palestiniens et tenter de trouver une organisation alternative à l'OLP. Hamas reçoit principalement des fonds de l'Arabie saoudite. Il organise des activités sociales parmi une population contrainte à la misère. Il prône aussi le radicalisme politique, influent lorsque toute solution politique paraît dans l'impasse.

Les dirigeants israéliens, pourtant habitués depuis la création de l'Etat d'Israël à la présence politique d'un courant intégriste juif important et influent, ont eux-mêmes eu peur du mouvement intégriste Hamas qui prône l'établissement d'un Etat palestinien sur toute la Palestine historique. Mais ils ont eu peur de se brûler les doigts à leur propre politique du pire. L'OLP, mouvement d'essence laïque, prône le dialogue avec le mouvement Hamas. On l'a vu notamment lors de l'expulsion des 415 par Israël. Non seulement par souci du pluralisme politique dans le futur Etat indépendant, mais aussi parce qu'en tant qu'organisation de libération, elle prétend défendre l'ensemble des Palestiniens. Surtout, l'OLP fait le constat de l'affaiblissement des positions politiques du Hamas lorsque des changements concrets sont gagnés sur le terrain. Après avoir condamné le processus de négociation et l'accord lui-même, Hamas a décidé de participer aux élections qui en découlent.

se reconnaissent mutuellement. Reconnaître l'OLP, c'est bien sûr lever un tabou dans la société israélienne. Ce n'est pas une mince affaire, dans un conflit où les symboles, les interprétations de l'histoire, les charges spirituelles, culturelles, affectives, se télescopent tant avec les intérêts économiques et politiques. La fin de ce tabou permet d'en imaginer d'autres.

Au-delà, reconnaître l'OLP, c'est pour la première fois reconnaître l'existence d'un peuple, l'unité d'une nation éclatée entre l'occupation et l'exil forcé, c'est donc reconnaître que ce peuple, comme tous les peuples, a des droits nationaux.

Et Shimon Pérès insiste. Lorsqu'il compare l'OLP au FLN algérien, lorsqu'il évoque le processus qui a conduit aux accords entre la France et l'Algérie, il ne parle pas d'autre chose au fond que de décolonisation. Et d'un processus qui, malgré une répression acharnée contre le peuple algérien, y compris durant les derniers mois, a conduit à l'indépendance de l'Algérie.

L'OLP a réussi à s'imposer, à imposer sa représentativité, et apparaître, aussi bien sur le terrain que lors de tout le processus entamé à Madrid, comme le seul partenaire possible pour des négociations.

Enfin, les dirigeants israéliens sont conscients qu'un nouvel ordre international est en train de se dessiner. Et ils savent aussi que les Etats-unis ne pourront continuer à soutenir artificiellement leur économie. Désormais, leur développement économique passe par de nouvelles coopérations, en premier lieu dans la région. Seule la paix les rend possibles. Et le peuple palestinien a démontré que la solution au conflit israélo-palestinien en est la clé.

## UNE PREMIERE ÉTAPE

Pour autant, si Israël a reconnu l'OLP, il n'a pas encore reconnu le droit du peuple palestinien à un Etat indépendant. Un accord est conclu pour une période transitoire n'excédant pas cinq ans, menant à un arrangement sur le statut final fondé sur les résolutions 242 et 338 des Nations-unies.

Durant la période intérimaire, l'armée israélienne se retirera d'abord de Gaza et de la région de Jéricho, en Cisjordanie, mais pour se redéployer dans le reste des territoires occupés. Les colonies, elles, tandis que plus de 50% des terres palestiniennes de Cisjordanie et 40% de celles de Gaza sont confisquées à leur profit, ne sont pas démantelées et les colons demeurent, sous protection de l'armée israélienne. L'autorité palestinienne élue par les Palestiniens de l'ensemble des territoires occupés se verra transférer des pouvoirs en termes de développement social et économique. Mais sans que lui soit restitué l'ensemble des ressources nationales palestiniennes. Et comment imaginer un développement quelconque dans ces territoires après 26 ans d'occupation, de prélèvements massifs en termes de ressources, d'impôts..., de destruction systématique de l'économie palestinienne, d'intégration aux besoins de l'économie israélienne, sans une aide à la hauteur, non seulement d'Israël qui assume la responsabilité de cette spoliation, mais aussi de la communauté internationale, en particulier des Etats européens?

Or d'ores et déjà, des projets se constituent, y compris de la part de certains entrepreneurs israéliens, pour faire de Gaza le "Singapour du Moyen-Orient"...

Le sens des négociations sur le statut final pose également problème. D'une part, parce qu'aucune garantie n'est apportée quant à leur réelle poursuite. Sinon la dynamique engagée. Et c'est important. Mais surtout parce que Israël continue à avoir une interprétation restrictive des résolutions 242 et 338 du conseil de sécurité des Nations-unies. C'est-à-dire n'accepte jusqu'à présent pas plus le retrait d'Israël de l'ensemble des territoires occupés que l'établissement d'un Etat palestinien indépendant.

Ainsi se pose notamment la question du statut de Jérusalem, qui doit être négocié dans la phase finale. Rabin a répété ce 13 septembre 1993 à la Maison Blanche qu'il considère

Jérusalem, illégalement annexée en 1967, comme "capitale éternelle" d'Israël. et la colonisation israélienne s'y poursuit.

L'autre question centrale concerne l'avenir des réfugiés. Qu'advient-il des réfugiés de 1948, dont la communauté internationale reconnaît explicitement le droit au retour, mais dont les villes et villages sont soit rasés, soit occupés par une deuxième génération d'Israéliens? Comment ne pas concevoir l'inquiétude des réfugiés, dans les camps du Liban ou d'autres pays arabes, notamment?

La communauté internationale doit donc s'engager pour permettre au processus engagé d'être mené à son terme. C'est-à-dire d'aboutir à la reconnaissance de deux Etats, palestinien et israélien, côte à côte. C'est la garantie de la paix, de la sécurité dans la région, des coopérations à engager.

Isabelle Avran  
15 septembre 1993

## GAZA

L'on estime à près de 900.000 la population de Gaza, où la densité est parmi les plus élevées du monde. Composée à plus de deux tiers de réfugiés dont l'énorme majorité vit dans des camps, la population de Gaza a fourni parmi les premières les résistants à l'occupation. Dans les années 71-72, Sharon a utilisé contre eux la méthode forte: la résistance a été décimée, les chars sont entrés dans les camps, y ont creusé de larges routes de sable en détruisant les maisons, ont multiplié les morts et les blessés. C'est pourtant toujours à Gaza la surpeuplée, Gaza transformée en véritable poubelle par des années d'occupation, que naît l'Intifada. Un couvre-feu permanent chaque soir depuis cinq ans, des milliers d'arrestations, des centaines de morts, un siège imposé depuis fin mars qui l'affame malgré une aide de l'Unrwa (office des Nations-unies pour les réfugiés), n'entament pas sa détermination. Au contraire. A Gaza, il n'y a pas d'autre solution pour survivre que de résister. Et dans la dernière période, des groupes armés s'en prennent aux soldats et aux colons.

En cette mi-septembre, d'immenses drapeaux aux couleurs nationales palestiniennes flottent sur ses camps de réfugiés, dans ses villes ravagées par tant d'années d'occupation. Pour la première fois, devant des soldats israéliens toujours présents, des jeunes palestiniens peuvent porter haut les couleurs nationales sans risquer de se faire tuer...

## JÉRICO

Cité historique, Jéricho est l'une des villes les plus basses du monde. Elle est célèbre pour ses bananeraies, ses palmiers dattiers. Située dans la vallée du Jourdain, la route qui y accède depuis Jérusalem passe par le camp de réfugiés d'Aqabat Jaber et par des camps militaires bâtis sur des terres confisquées. La vallée du Jourdain a toujours été considérée comme une zone stratégique par les Israéliens, qui n'ont pourtant pas colonisé le coeur de la ville elle-même comme ils l'ont fait à Hébron...

# UNE EXPOSITION SUR LES PREJUGES ET STEREOTYPES RACISTES

# IMAGES REÇUES

## 1 REGARD PSYCHOLOGIQUE

De quoi est elle coupable ?

Les gens du voyage c'est quoi ?



Photo N. HADDAD

De n'être pas comme (vous toi nous) ?  
De (vous te nous) faire peur ?



Dessin VAN HAMME

LA COULEUR DE LA PEAU EST LE REFLET DU SOLEIL SUR LE CORPS LE SANG QUI COULE DANS SES VEINES EST LE MEME QUE LE VOTRE LE TIEN LE NOTRE

QUI PEUT EN VOULOIR A CELUI QUI CHERCHE UN COIN DE TERRE, UN PEU DE TRAVAIL ET DE QUOI VIVRE ?

Conçue à partir d'une idée du Comité local de Paris 20ème, réalisée par la commission Education et les secrétaires nationaux respectivement chargés des secteurs *Education et Comités locaux*, une exposition ayant pour thème "*les préjugés et stéréotypes racistes, leurs origines*" vient de voir le jour. Elle aborde cette problématique à travers les aspects psychologiques (traités par un psycho-clinicien), biologiques (partie élaborée par un professeur de biologie et sous l'autorité du professeur Jacquard), historiques (travail de professeurs d'histoire), démographiques, économiques, sociologiques (à partir de la brochure *Vivre ensemble en France*), publicitaires (l'image de l'Autre reflétée par la publicité analysée par une journaliste). L'exposition se conclut sur une question: *Pourquoi le MRAP?* qui retrace les combats de notre Mouvement et donc tout un pan de l'histoire contemporaine. Réalisée grâce aux financements du ministère de l'Education nationale et du Fonds d'action sociale, elle se compose de vingt panneaux (voir ci-dessus la photographie de l'un d'eux) de 1,50m sur 1,20m, en couleurs: schémas, dessins, caricatures, photos, affiches, reproductions diverses, poèmes); les panneaux sont plastifiés, se présentent comme des cartes de géographies, légers, aisément transportables. L'exposition est sécable par thème, et se prête à une utilisation par groupe de panneaux séparés et autonomes. Elle sera gracieusement prêtée aux lycées mais peut également être un outil utile pour les Comités locaux. Proposée aux bibliothèques et à toutes sortes de lieux de rencontres, elle sera louée au prix de 500 francs (plus frais de port et d'assurance). Cette exposition n'existant actuellement qu'en deux exemplaires, nous devons établir un calendrier de prêt et demandons donc aux Comités locaux et aux personnes intéressés de formuler leurs demandes au plus tôt.

Mireille Maner

Dans le cadre de la réalisation de l'exposition sur les préjugés racistes (voir page ci-contre), voici un bref compte-rendu de travaux portant sur l'image des immigrés dans les médias.

La télévision comme l'ensemble des supports médiatiques véhiculent, très souvent, les idées les plus simples pour répondre aux impératifs des messages qu'ils produisent et offrent à la consommation. Poids des mots et choc des photos s'adressant au plus grand nombre ne peuvent se payer le "luxe" de la finesse et de la complexité des situations. La force de la dictature de l'audimat et le besoin pour la publicité de faire acheter tel ou tel produit dépassent les soucis déontologiques et les valeurs "humanistes".

Le traitement de l'immigration par les médias obéit à ce schéma d'ensemble: il y a moins un "traitement à part" de l'immigration qu'un cadre global de logiques lourdes qui en conditionnent, comme pour tout le reste, la mise en images et en mots.

La sélection (ou le filtrage) de l'information par les médias, dont le journaliste est (à plus ou moins juste raison) la figure emblématique, passe par l'opinion du "décideur" mais aussi par l'idée de l'"opinion publique" que se font décideurs et journalistes.

### STEREOTYPES

Quelles sont les images les plus courantes de l'immigré ou de l'enfant d'immigré?

● L'adolescent beur et peut-être davantage l'adolescente beur a connu depuis le début des années 80 une certaine carrière médiatique et publicitaire. Le militant associatif ou travailleur social (venant en aide à ses "coreligionnaires") y cotoie de manière plus inflationnelle, avec la "crise des banlieues", le tagueur-chômeur-révolté-en situation d'échec.

● L'adulte-immigré est absent des espaces valorisés. Un bon immigré c'est un mec qui bosse dur ou un "travailleur immigré". En dehors de son habit de travail - de sa fonction sociale, il n'existe pratiquement pas. L'immigré en images est une représentation sociale et imaginaire qui gomme toutes sortes de dimensions. L'épaisseur psychologique des individus, y compris la complexité de

leurs rapports aux communautés auxquelles ils appartiennent par filiation sont absentes.

### LA MISE EN DEMEURE COMMUNAUTAIRE

Si l'on visionnait les journaux télévisés correspondant aux périodes de la guerre du Golfe ou à celle de l'affaire des foulards islamiques, on observerait une brutale croissance de l'intervention des Beurs dans les médias. Tout d'un coup, leurs opinions sur la guerre -et surtout sur Saddam Hussein, et leurs rapports à l'Islam devenaient une source d'intérêt important pour les journaux télévisés.

Même conçues dans un esprit de tolérance et de valorisation de "l'identité beur", ces émissions - comme celle de Jean-Marie Cavada, *La Marche du Siècle* - ont consacré des images à montrer combien les Beurs "représentatifs" étaient attachés à la démocratie, à la laïcité ou aux intérêts de la France. Comme si, leur origine les rendait suspects a priori d'allégeance à l'égard de l'islamisme radical ou au bellicisme du président irakien.

Le principe d'égalité appliqué à ce cas de figure impliquerait que des jeunes Français de souche, chrétiens, soient de la même manière, sollicités lorsqu'un conflit met en question ou en cause tout ou partie de la chrétienté (ex: Conflit dans l'ex-Yougoslavie, ou en Irlande). Si l'on reconnaît une "compétence ethnique" ou "religieuse" aux enfants d'étrangers, elle pourrait être aussi valable pour les enfants de Français.

### LE CHAMP DU MALHEUR

Le monde de l'immigration est constamment interpellé dans son association à la modalité du malheur individuel ou collectif.

Relation de faits divers qui évoquent l'origine (ou la couleur de la peau) de la victime ou du coupable présumé, relation de conflits sociaux

(Maliens de Vincennes), violences dans les banlieues, problèmes de drogue: le malheur colle à la peau de l'image de l'immigré et de ses enfants.

Si les faits ne sont pas inventés, il faut s'interroger sur l'intimité de l'association: immigré= insécurité= chômage= DRAME.

Pourtant, nous vivons dans un pays riche, malgré la crise, où même pour les immigrés tout n'est pas constamment misérable et dramatiquement conflictuel. Le nombre d'associations qui, discrètement, travaille soit à l'insertion économique, soit à la lutte contre l'illettrisme, soit à l'aide médicale sans distinction d'origine et de nationalité représente un paramètre d'évaluation non négligeable.

### LES TABOUS

BLACK, BLANC, BEUR IS BEAUTIFUL les limites du mythe

La publicité a largement ouvert ses compétences esthétiques et techniques, à la "société multiculturelle". Black et Beur is beautiful, ont décidé les publicistes, qui, comme Benetton, se sont adaptés aux modes "ethnocolor" des années 80. La beauté du paradigme "black-blanc-beur" tourne le dos aux méchantes caricatures décrites par Négripub.

Mais une lecture plus attentive de ces publicités montrerait quelques tabous encore vivaces dont ceux-ci que nous formulons sous formes de questions:

1. Existe-t-il une publicité pour une marque de crème de beauté vantée par une femme non-blanche?
2. La promotion du préservatif pourrait-elle se faire, sans risque de brouillage du sens, par un Noir ou un Arabe? Si oui, quels fantasmes risque-t-elle de réveiller? Pourquoi quelles raisons le but de la promotion du préservatif ne serait-il pas atteint?
3. Peut-on concevoir que la propreté de Paris soit promue par un Malien? Pourquoi pas? La question pourrait-elle être posée aux services de la Communication de la Ville de Paris?

### AUTRES PISTES DE RECHERCHE

● Interviews de journalistes d'origine étrangère.

Sur le thème de la difficulté d'un jeune d'origine arabe à sortir des rubriques liées à cette origine des journalistes ayant opté pour des carrières différentes pourraient être interrogés par les élèves. Parmi les plus connus, on peut citer Rachid Ahrab, grand reporter à France 2; Morad Aït-Abbouche, reporter au service étranger à France 3; Slimane Zeghidour, grand reporter au journal *La Vie*, Mogniss Abdallah, directeur de l'agence *IM'media*, créée en 1983 dans le cadre du mouvement des jeunes issus de l'immigration.

● Projections-débats autour de feuilletons télévisés ayant pour cadre l'immigration:

- "Sixième gauche" de Henri de Turenne et Akli Tadjer (50 épisodes) diffusé sur FR3 durant l'été 1990
- "La Famille Ramdam" de Aïssa Djabri et Farid Lahouassi (40 épisodes) diffusé sur M6 entre octobre 1990 et juillet 1991

● Détente et jeux de mots

Trois humoristes célèbres Guy Bedos, Michel Boujenah et Smaïn ont donné un spectacle commun intitulé "Méditerranée". Certains sketches démontent, avec finesse, les mécanismes du préjugé culturel. Dans la bonne humeur qui n'exclut pas la gravité des sujets. Ce spectacle a donné lieu à un Compact-disque et à une cassette-vidéo. Excellent exercice de style.

### QUELQUES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- Cinémas de l'émigration in CinémaAction N°8, été 1979
- Cinémas de l'émigration 3 in CinémaAction N°24, 1983
- Plein feu sur les banlieues in L'Envers de médias, n°5, juillet/août 1991
- Le mythe national, 1986 et L'histoire de France autrement, Ed Ouvrières, Suzanne Citron
- Faire l'opinion, Patrick Champagne, Ed de Minuit, 1990
- Images de l'immigration dans les médias Chérifa Bend????? in Revue Mscope/CRDP Versailles, n°4, avril 1993

Chérifa Benabdessadok



## "D'ACCORD, ON Y VA!"

Une nouvelle pyramide antiraciste semble se mettre en place. Nous avons recueilli l'expérience de trois responsables du MRAP et synthétisé les principaux documents officiels.

On imagine assez bien Baya Jurquet, marseillaise depuis des décennies, algérienne de naissance et mamma par tempérament, interpeller le préfet des Bouches-du-Rhône au cours de l'une des toutes premières réunions de la Cellule départementale de lutte contre le racisme, et le mettre au défi de faire afficher la loi antiraciste dans les commissariats de police. Le ministère de l'Intérieur a effectivement édité, par la suite, une affiche reproduisant les dispositions législatives en matière de racisme; petite ombre portée à cette initiative civique, les affiches bien connues du MRAP sur fond tricolore ne pouvaient être utilisées par les services de l'Intérieur du fait de la signature MRAP apposée au bas du texte. Cela se passait en 1990, les Bouches-du-Rhône faisant partie, avec le Bas-Rhin et le Nord, des départements-pilotes choisis par l'Intérieur pour la mise en place de ces Cellules que relancent aujourd'hui le ministre de l'Intérieur, Charles Pasqua, et son chargé de mission pour la lutte contre le racisme, Patrick Gaubert.

### LE MRAP CHEZ LA POLICE

L'idée comme l'activité de ces Cellules ne sont donc pas nouvelles. Ainsi, toujours dans les Bouches-du-Rhône, Baya Jurquet et Monique Toutou (avocate) ont, dès le premier trimestre et l'été de l'année 1991, sur proposition et décision de la Cellule, participé à l'enseignement dispensé dans les écoles de police de Fos-sur-Mer et de Marseille: elles ont, à plusieurs reprises, parlé de leur pratique antiraciste devant les élèves-stagiaires de ces écoles, futurs inspecteurs et agents de police. Baya se souvient des propos malveillants, voire racistes, tenus par certains de ces élèves, auxquels les hauts fonctionnaires présents au débat ont répondu en les engageant à agir selon le respect de la loi et celui des personnes.

### L'HERITAGE

Dans le cadre de la loi du 13 juillet 1990 (révisant et complé-

tant les dispositions précédentes), le Premier ministre, Michel Rocard, met en place, par une directive du 7 novembre 1990 adressée aux préfets, des Cellules de coordination et de lutte contre le racisme dans quelques départements-pilotes. Puis en mars 1993, c'est feu Pierre Berégovoy qui écrit à nouveau aux préfets dans le but de définir "l'extension des cellules départementales de coordination de la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme". Il s'agit de généraliser le dispositif à tout le territoire national dans le cadre des conseils départementaux de prévention de la délinquance. M. Berégovoy demande à ce que "le conseil départemental se réunisse dans une formation dénommée "cellule départementale de coordination de la lutte contre le racisme, la xénophobie et l'antisémitisme", pour procéder à l'observation des phénomènes de racisme, déclencher si besoin des procédures d'alerte, recueillir des informations sur la politique pénale, développer le règlement amiable des conflits et proposer, compte tenu des spécificités locales, toutes mesures utiles, de nature à renforcer la cohésion sociale.

Trois domaines d'actions prioritaires doivent être examinés: le logement, facteur d'intégration; une meilleure connaissance par la population de la législation antiraciste et du dispositif d'aide aux victimes; enfin l'éducation, car l'école a un rôle tout particulièrement déterminant dans la prévention de ce type de délinquance. Sur ces questions, des groupes de travail ad hoc seront constitués, selon les difficultés rencontrées localement; ils s'efforceront de coordonner les actions envisagées avec les dispositifs de la politique de la ville.

Je vous indique que le Garde des Sceaux, par une circulaire du 22 décembre 1992, rappelait également aux magistrats du ministère public -sous la responsabilité desquels l'action de police judiciaire des services de la police et de la gendarmerie nationale doit s'intensifier- la nécessité d'associer les multiples partenaires locaux concernés par ces questions pour lutter ensemble contre

la banalisation des actes de racisme et harmoniser l'exercice des poursuites pénales par une concertation toujours plus étroite avec les associations de lutte contre le racisme". Arrivé aux affaires de l'Intérieur, à l'issue du changement de majorité parlementaire, Charles Pasqua s'est trouvé héritier d'une structure embryonnaire qui avait déjà commencé à porter les fruits que l'on en attendait. Après avoir fait réviser le code de la nationalité et les textes législatifs sur le droit et le séjour des étrangers sans trop de difficulté, le Premier ministre et ses collaborateurs ont décidé de relancer les Cellules départementales, tout en y apportant quelques modifications pour les rendre "plus opérationnelles, donc plus efficaces" (selon une note du cabinet ministériel). Avant d'en venir aux nouvelles dispositions, voyons ce qui s'est passé selon les responsables du MRAP des Yvelines, des Bouches-du-Rhône et des Landes.

### "ON Y VA, MAIS A CONDITION..."

Pour François Prunet, membre du secrétariat national, l'expérience dans la Cellule des Yvelines contre le racisme a démarré en décembre 1992. La première réunion s'est déroulée en la présence de Koffi Yamgnane qui exprimait la volonté du gouvernement de l'époque d'agir pour d'une part améliorer le travail de prévention du racisme et d'autre part développer la formation antiraciste. Selon l'ex-secrétaire d'Etat à l'Intégration, il fallait accorder une importance capitale au dialogue entre partenaires publics et associatifs. Ainsi se trouvait précisé le contenu du principe de coordination entre les représentants des pouvoirs législatif, judiciaire et exécutif. Quatre militants du MRAP ont donc participé aux travaux des trois groupes ad hoc constitués (axés respectivement sur l'éducation, le logement et justice-police). Ils ont, au préalable, déclaré être en parfait accord

avec les objectifs fixés à la Cellule départementale mais en y incluant les questions liées au séjour et au droit d'asile. De fait, disaient-ils, forts de l'expérience d'une permanence d'accueil tenue depuis sept ans, on ne peut séparer "le racisme à proprement parler et les mesures d'exclusion qui laissent les personnes étrangères les plus démunies dans des douleurs muettes". Concernant l'éducation, dès la première réunion, François Prunet a demandé la présence des CEFISEM (structures qui s'occupent notamment de la formation des maîtres pour les enfants de primo-migrants); ce qui fut aussitôt accepté. Enfin des discussions significatives ont été organisées par la sous-commission police-justice. Le procureur de la République a ouvert le chapitre de l'amélioration de l'efficacité des poursuites à l'encontre des auteurs des délits discriminatoires tandis que les représentants du MRAP ont insisté sur le fait que les institutions chargées de la répression du racisme pouvaient elles-mêmes, par moments, basculer dans le racisme et surtout sur la nécessité d'élaborer des expériences de vie qui puissent transformer l'image du "flic" considéré a priori comme un ennemi réel ou potentiel. Il fallait faire en sorte, expliquait François Prunet, qu'une mère de famille puisse demander conseil à un policier quand elle s'inquiète de la présence régulière de revendeurs de drogue en bas de son escalier sans que cela prenne la forme d'une plainte ou d'un acte de délation; que des personnes osent témoigner du "tabassage" auquel ils ont assisté d'un jeune Antillais par des skinheads "cons comme la lune et peut-être aussi chômeurs". Ces situations de blocage entre des citoyens "en situation économique et sociale difficile" et les agents de l'ordre s'expliquent par la "peur du flic". Bien que conscient du fait que les policiers ne soient pas des assistants sociaux, F. Prunet considère comme "formelle" la réponse qui lui a été faite affirmant que les agents de l'ordre recevaient une formation suffisante. Pour finir sur ce riche départe-

ment des Yvelines, F. Prunet rend

hommage, dans l'interview téléphonique qu'il nous a accordée, au président du tribunal administratif qui soutint, comme lui, aux deux réunions tenues combien l'interférence était grande entre la question de la méconnaissance du monde de l'immigration et du racisme. En somme, l'insécurité des migrants et les erreurs de l'administration dont ils peuvent faire l'objet doivent figurer à l'ordre du jour des Cellules. Pour F. Prunet, "l'interprétation des lois n'est pas infaillible. Entre la loi et la réalité, il y a parfois des zones d'ombre. La loi ne doit pas briser la vie d'un homme, d'une femme ou d'un enfant. Ces situations dont le MRAP se fait l'écho ne peuvent pas ne pas être entendues par les représentants des institutions de l'Etat et les différents partenaires engagés dans la lutte contre le racisme et la xénophobie". La Cellule départementale a élargi les possibilités pour la défense des immigrés et de leurs enfants.

### "...D'ÊTRE ECOUTES"

Pour Baya Jurquet dont l'expérience au sein de la Cellule départementale a commencé le 26 novembre 1990, le bilan est également positif. Ainsi, depuis le 15 décembre 1990, le MRAP de Marseille dispose des noms et coordonnées de correspondants dans chaque commissariat de la police urbaine du département. "Le MRAP est bénéficiaire de ces réunions", affirme Baya. Elle rapporte que dix dossiers de demandeurs de logements sur la ville de Marseille ont vu leurs demandes satisfaites sur intervention du MRAP. Il s'agissait de familles, habitant des immeubles du 3ème arrondissement destinés à la démolition, qui avaient d'abord été relogées à l'extérieur de la ville, loin de leurs lieux de travail et d'études de leurs enfants.

Dans le cadre des contacts créés dans la Cellule et des ouvertures ainsi réalisés, des problèmes sont continuellement résolus; momentanément, bien sûr, commente Baya; mais un problème précède toujours le suivant... Autre anecdote: Baya et son époux, Jacques, se promènent dans Marseille. Ils tombent sur un groupe de policiers de la brigade canine, qui interpellent trois hommes, dont la situation administrative se révélera irrégulière. Les trois hommes sont à terre, les chiens agrippés à leurs vêtements. Baya demande aux policiers de faire cesser l'inter-

vention des chiens, les interpellés ne présentant aucun caractère d'agressivité. Constatant l'indifférence dans laquelle ils sont tous les deux tenus, Jacques menace les agents de prendre contact avec leur supérieur dont il cite le nom, et les brigadiers rangent leurs chiens dans la fourgonnette. Après cet incident dont Baya s'est fait l'écho auprès du préfet, les chiens-policiers ont disparu de la ville pendant quelques mois. Ils viennent de ré-apparaître, observe Jacques. Il faudra à nouveau poser ce problème à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Cellule ou téléphoner au préfet si des comportements similaires se reproduisaient.

### FUIR LE FORMALISME

Jean Blum, responsable du MRAP des Landes est beaucoup moins optimiste. Son expérience fait apparaître un fonctionnement plus formel qu'efficace. La Cellule a été créée à Bordeaux par décision préfectorale le 29 janvier 1992. Tous les membres de la Cellule ne présentent pas le même intérêt pour la lutte contre le racisme; les discours tenus restent vagues, généraux et parfois même dérapent. Mais, ajoute, J. Blum, on y apprend des choses. ainsi le Procureur de la République a informé l'assemblée d'un acte raciste qui était resté méconnu et a incité le MRAP à se porter partie civile. Il s'agissait d'un concert de rock au cours duquel des jeunes portant des insignes nazis avaient entonné des chants nazis et fait le salut hitlérien. Pour le moment, la présence du MRAP a pour principal intérêt de faire entendre à une quarantaine de "décideurs" ses points de vue. Il faut y être comme une épine irritative, estime J. Blum. La prochaine réunion aura lieu cet automne et une évaluation plus fine pourra alors être réalisée.

### EFFICACITE

C'est l'efficacité que semblent rechercher la circulaire de M. Pasqua comme le courrier de M. Gaubert (en date du 3 septembre) destinés aux membres des cellules départementales. Elles sont (pour celles qui se sont déjà réunies) ou seront (pour celles qui vont être créées) constituées des représentants des ministères directement concernés

### PRODUITS EN FÊTE

A l'occasion de la fête de l'Humanité, le MRAP a réalisé de nouveaux produits: une parure composée d'un stylo et d'un critérium (50 francs), une pince à papier en bois (15 francs), une série de crayons de couleur en bois également (12 francs), un sac de pique-nique isotherme (40 francs) et un briquet (10 francs). Ces produits sont jolis et de bonne qualité. Commande sur demande dans la limite des stocks disponibles. Préparez dès maintenant vos cadeaux de fin d'année, des cadeaux qui portent les sigles du MRAP et de Différences.

### GUIDE POUR LES PERMANENCES D'AIDE ET D'ACCUEIL JURIDIQUE

Un guide juridique sur le droit au séjour des étrangers en France a été élaboré par la Permanence juridique en collaboration avec la Commission Immigration. Il comporte seize fiches consacrées à: L'entrée en France; Le séjour en France; La carte de résident; La carte de séjour temporaire; La carte de séjour étudiant; La carte de séjour salarié; La carte de séjour visiteur et artiste; La carte de séjour commerçant; Le regroupement familial; Le refus de séjour; L'entrée et le séjour irréguliers, les sanctions pénales; Les mesures d'éloignement; L'arrêt de reconduite à la frontière; L'arrêt ministériel d'expulsion; L'interdiction du territoire français. Ces fiches traitées avec un profond souci pédagogique sont destinées à soutenir l'activité des permanences d'aide et d'accueil des étrangers assurées par les comités locaux du MRAP. Une actualisation permanente est prévue, avec comme première étape la mise à jour des fiches concernées par l'application des lois Pasqua-Méhaignerie. Ces fiches sont rassemblées dans un classeur afin de rendre plus commodes les mises à jour; elles sont disponibles sur demande. Les commandes par téléphone, au prix coûtant de 51 francs (+ frais de port), ne seront honorées qu'auprès des comités locaux. Les personnes privées devront au préalable s'acquitter des sommes d'ues.

par les problèmes liés au racisme (Intérieur, Justice, Ville, Logement, Travail, Affaires Sociales et Education nationale), des collectivités territoriales, du Barreau et des associations. Ces Cellules sont présidées par les préfets. Elles auront pour mission de: -procéder à l'observation des phénomènes de racisme; -recueillir des informations relatives à l'application des textes législatifs et réglementaires, permettant de prévenir ou de réprimer les activités de caractère raciste; -collecter des informations sur la politique pénale locale; -promouvoir des initiatives locales de prévention du racisme et évaluer les actions menées dans ce domaine; -favoriser la communication et la coopération entre les administrations concernées, les associations locales et la cellule nationale de coordination de la lutte contre le racisme".

### CELLULE NATIONALE DE COORDINATION

Cette cellule nationale qui devrait se réunir avant le mois de novembre sera animée par M. Gaubert qui lui a fixé deux objectifs: prévention et urgence. Prévention: "par des réunions trimestrielles où il sera évoqué entre les différents partenaires des cellules départementales, le bilan des actions et objectifs à venir". Urgence: "en cas de problèmes, cette structure sera à même de se réunir immédiatement pour évoquer et résoudre un problème ponctuel". Cette structure nationale rassemblera "outre les représentants des différents ministères concernés (Intérieur, Justice, Défense, Affaires Sociales, Logement, Education nationale), associera les responsables des cultes, les dirigeants des associations de lutte contre le racisme et de celles qui oeuvrent pour l'intégration, la bâtonnier de l'ordre des avocats et des présidents de commissions des lois et des affaires sociales, du Sénat et de l'Assemblée nationale".

Voici donc une pyramide antiraciste mise en place et une coordination nationale au plus haut niveau. Il sera temps d'ici quelques mois de revenir sur ce sujet pour évaluer l'efficacité de ces nouvelles coordinations, nationale et locale.

Éléments d'information rassemblés par Chérifa Benabdessadok

# LOGEMENT, LE DROIT DES EXCLUS

Un colloque consacré aux rapports entre l'exclusion du droit au logement et l'exclusion de la citoyenneté sera organisé par le MRAP avant la fin de l'année. Il s'agira de faire le point sur la question, en collaboration avec les représentants des institutions et associations concernées, et d'élaborer des perspectives d'action pratique.

## POSTIERS ZELES AU SERVICE DE LA POLICE DES ETRANGERS

La Poste se fait une fois de plus remarquer pour son souci exorbitant du maintien de l'ordre. Anecdote.

Le 7 septembre, Madame Siata Gbane se présente, munie de son titre de séjour, au guichet de la Poste de la rue du Temple pour effectuer un retrait de 200 Frs sur son compte CCP.

La préposée au guichet, se sentant dotée du flair de fin limier, croit alors déceler des anomalies sur la carte de séjour, prie Madame Gbane de patienter, le temps d'alerter et faire déplacer les agents de police du commissariat de la rue du Temple. L'intéressée est emmenée dans les locaux du commissariat, où elle y est déshabillée, fouillée et gardée à vue durant deux heures. Sortant de là, elle se rend aussitôt au guichet de la poste pour obtenir des explications sur les motivations de la dénonciation infondée dont elle avait été victime. Obstinée, elle se présente à nouveau devant le guichet pour effectuer le retrait de 200 Frs dont elle n'avait toujours pas obtenu paiement!

La même préposée au guichet lui oppose alors un refus, au motif que "les policiers n'avaient pas dû bien faire leur travail" et lui fait par ailleurs remarquer, qu'à l'avenir, elle refuserait de la servir dans ce bureau de poste!

De tels agissements sont hélas devenus monnaie courante de la part de postiers trop zélés, toujours vivement dénoncés par le MRAP; force est de constater que nos critiques n'ont pas été bien entendues... "Et, vous, papiers SVP"!

La question du droit au logement des plus démunis, en particulier des étrangers (de nationalité ou de "faciès") a déjà fait l'objet de publications et de débats au sein du MRAP. Dans le numéro de février 1991, *Différences* publiait une synthèse de l'intervention de Michelle Guillon à la Conférence nationale du 1er décembre 1990 qui s'était déroulée à Nice. L'auteur, maître de conférences à l'Université de Paris I, nous apprenait que contrairement aux idées courantes, "la majorité des familles dont la personne de référence (le chef du ménage) est étrangère, n'habite pas en logement social. Ce constat est valable aussi bien à l'échelle nationale qu'en Ile-de-France" (1).

M. Guillon concluait sur un constat qui tend à rendre le problème du logement quasi-insoluble si de grands moyens n'étaient pas mis en oeuvre: "Le logement constitue aujourd'hui un des problèmes les plus difficiles à résoudre pour l'intégration des immigrés. Depuis 1982, les tensions dans ce domaine, se sont aggravées. Le parc social s'est en grande partie fermé à de nouvelles arrivées de ménages par le système des quotas. Le parc privé confortable, en vente ou en location, est difficile d'accès à la fois pour des raisons financières et parce que promoteurs et propriétaires craignent que l'entrée des ménages étrangers, surtout lorsqu'ils sont originaires du Tiers Monde, dévalorise leur patrimoine. Or, au même moment, le parc ancien et inconfortable du centre, celui qui abritait en 1982 la plus forte proportion d'étrangers, tend à disparaître ou à se transformer. La reconquête du centre par les classes sociales moyennes ou aisées s'accompagne d'un très fort accroissement des loyers, qui exclut la plupart des ménages étrangers" (1). Si les conditions de logement des étrangers, comme pour l'ensemble de la population, se sont considérablement améliorées durant les années soixante-dix, on assiste depuis quelques années à un phénomène inverse.

L'accès des familles étrangères au logement social locatif devient de plus en plus difficile et le parc HLM, déserté par les Français les plus aisés, n'a pas cessé de se dégrader. Effets flagrants: assignation à résidence et fermeture du logement social influent en profondeur (certaines pensent encore plus que le chômage) sur la qualité de l'insertion des étrangers. Pourtant, en dehors de ces constats aussi généraux que graves, la question du rapport entre exclusion sociale et discrimination raciste n'est pas très simple.

## DEFINIR LES MOTS

De sérieuses difficultés pèsent sur les définitions des mots eux-mêmes et donc sur ce que l'on pourrait envisager comme un "état des lieux". Claude-Valentin Marie, que *Différences* a déjà sollicité (2), préfère lui la notion de "ménages étrangers" à celle de "population étrangère", dans la mesure où il s'agit, en fait, d'inégalités entre les populations constitutives de la société française. Les statistiques de l'INSEE se basent aussi sur la notion de "ménage étranger"; mais, remarque C-V. Marie "Les ménages ainsi définis rassemblent en leur sein un nombre d'individus plus important que ceux recensés sous la catégorie juridique d'"étranger": un grand nombre de personnes, comptabilisées comme françaises dans les tableaux du recensement (autres que ceux des ménages et des familles) y sont intégrées. Inversement il est, parmi les étrangers, certains qui appartiennent à un ménage (ou à une famille) français(e)" (3).

## CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE, HLM ET QUOTAS

Trois régions se répartissent près des deux-tiers des salariés étrangers: une tendance qui s'est

accrue en dix ans. Il s'agit de la région parisienne (43,8% de l'ensemble de la population concernée y travaille), de la région Rhône-Alpes (13,4%) et Provence-Alpes-Côtes d'Azur-Corse (8%). La concentration régionale des travailleurs étrangers fait de certains îlots quelque chose qui commence à ressembler à des "ghettos". Cette concentration par le travail, dans le passé, est aggravée par des conditions socio-économiques devenues plus difficiles.

Quatre facteurs sont généralement étudiés pour tenter de saisir ce qui intervient dans le système des inégalités: l'ancienneté de l'immigration, le degré de stabilisation en France des populations, les niveaux de revenus des ménages et la part qu'ils consacrent à leurs dépenses de logement. Mais, ces deux derniers facteurs -objectifs- ne sont pas suffisants pour expliquer la distance importante qui sépare leur statut d'occupation de celui des français. Durant les années soixante à quatre-vingt, la part des ménages étrangers locataires d'un HLM est passée de 5,9% à 23,7%: une progression qui a profité aux Maghrébins. Depuis, la tendance s'est inversée, notamment avec l'instauration, officielle ou officieuse, de quotas. Certains raffinent encore, faisant référence, non aux "étrangers", mais aux "populations allogènes", y incluant explicitement les Français... d'origine étrangère (non européenne) et les ressortissants des départements et territoires d'Outre-mer (DOM-TOM). Dans de nombreux cas, et quel que soit le taux, des gestionnaires préfèrent laisser vacants des logements libérés par leurs précédents locataires plutôt que de les attribuer à de nouvelles familles étrangères. Selon les assistantes sociales du Service social d'aide aux émigrants (SSAE), ce refus s'applique même à des demandes déposées par des employeurs dans le cadre des réservations qui leur sont dues au titre de la contribution patronale du logement. La conséquence immédiate de ces exclusions est le maintien de nombreuses familles dans des

conditions d'exiguïté et d'inconfort qui se répercutent sur l'ensemble de leur vie sociale, alors même que ces familles remplissent toutes les conditions pour accéder à un meilleur logement" (3).

## INEGALITE ET RACISME

Ces difficultés dans l'accès au logement social sont particulièrement évidentes à Paris "où, malgré une présence importante, les ménages étrangers bénéficient deux fois moins du parc HLM que les ménages français (6,2% contre 12,2%), qui, dans le logement social locatif parisien, sont souvent cadres, employés ou retraités. Cette discrimination se précise encore, quand on constate que, parmi les ménages ouvriers ayant eu accès au HLM à Paris, les écarts sont encore plus nets entre Français et étrangers (21% contre 7,5%) et le sont encore plus quand on descend l'échelle des qualifications" (3).

Quasiment interdits de logement social à Paris, les ménages étrangers sont allés vers la banlieue. 53% des locataires étrangers occupent un HLM dans la grande couronne. La situation leur a été favorable dans la mesure où dans le cadre des ZUP décidées en 1958, les deux tiers des HLM de cinq pièces ou plus ont été construits en Seine-Saint-Denis et dans la grande couronne. Là aussi l'entrée massive des étrangers en logement social des banlieues a fonctionné selon des mécanismes d'intégration-exclusion: 14% des locataires des logements construits après 1974 sont des ménages étrangers. L'exclusion massive du logement social de Paris et de sa proche banlieue explique que "la majorité des ménages étrangers de l'Ile-de-France (42,3%), et plus de la moitié de ceux de Paris, ont recours à la location dans le secteur privé dans des conditions qui, on le devine, sont loin de leur être favorables et qui accentuent encore les inégalités avec les Français" (3).

Le tableau semble désespérément figé dans le sombre. Pourtant, cette situation ne décourage pas Claude Andréani, PDG d'une entreprise d'ingénierie financière "Foncière-Financière République", qui appelle les associations comme le MRAP, la LDH ou ATD Quart-Monde à s'engager de façon plus concrète dans l'élaboration et la réalisation de projets. Au cours de l'entretien qu'il nous a accordé, M. Andréani a défini l'intervention de sa société selon deux principes: 1°) Ne pas gaspiller le patrimoine bâti: "il faut, dit-il, recycler l'immobilier existant et l'adapter aux besoins en tenant compte de deux facteurs intimement liés, le logement et le travail"; 2°) Travailler "volontairement sur des sites difficiles comme à Montfermeil, Gargè-les-Gonesses et bientôt Grigny". Ce choix est dicté par plusieurs raisons, dont le faible coût du foncier. Pour cela, "les mairies doivent, selon cet homme de gauche, avoir une vraie politique pour bloquer le prix du foncier"; acheter à 5000 francs de m2 c'est possible dans une commune qui use de son pouvoir (notamment de préemption) à bon escient ou bien là où la configuration des lieux n'intéresse personne; exemple: Montfermeil. Il faut ensuite être créatif, par exemple abaisser les coûts de la réhabilitation, trouver des surfaces complémentaires (caves, combles, terrasses etc). Enfin, la négociation et les compétences de tels gestionnaires aboutissent, avec l'aide des organismes publics et para-publics, à attirer l'investissement des entreprises. Ce qui permet, par exemple, de réhabiliter une tour (comme cela est en train de se réaliser à Montfermeil) en y consacrant les trois premiers étages à des locaux commerciaux. A Montfermeil, précise C. Andréani, "nous avons axé la création d'emplois au nombre de 750 (dont 250 de proximité) sur l'habillement, la mode, la recherche et la conception des tissus. Lorsque nous avons acheté cette tour il y a quelques années, on nous prenait pour des fous. Notre projet est actuellement réalisé à 70%. Et nous allons poursuivre ailleurs. Nous envisageons de créer

un "quartier de la mémoire", avec notamment un musée Doisneau et en faisant revivre tous les vieux commerces parisiens: nous créerons de manière concomitante un pôle-logement et un pôle-emploi". Par ailleurs, C. Andréani souligne la façon paradoxale dont a été traité le dossier des Maliens de Vincennes. Pour lui, il est évident que les pouvoirs publics ne souhaitent pas régler le problème car ils craignent qu'après avoir logé 2000 personnes, 3000 autres engageraient le même type d'action. Le paradoxe réside dans le fait que loger 2000 personnes dans le provisoire coûte très cher à la collectivité. Sur trois cents familles à reloger, un an après les faits, trente seulement l'ont été. "Le dispositif traditionnel, commente-t-il, soit "inscription, liste, attente" est caduc".

Si l'expérience de *Foncière-Financière République*, entreprise qui, en fait, sert par ses compétences et son esprit d'initiative, à formaliser des projets et les mettre en pratique, reste modeste par ses dimensions, la qualité et la nature de son intervention peuvent être un pôle de réflexion pour l'action du MRAP. C. Andréani suggère enfin que les pouvoirs publics et les partenaires sociaux envisagent très vite que la perte de l'emploi, devenue régulière et massive, n'entraîne pas la perte du logement: la collectivité paie le chômage, pourquoi ne contribuerait-elle pas à payer la garde de logement qui constitue un élément-clé dans la lutte contre l'exclusion sociale?

Dossier à suivre dans notre prochaine édition.

(1) *Différences* N° 112/113, "Les étrangers et l'habitat", p. 12/13  
(2) Publication trimestrielle n° 106, septembre 1990, "Le prétexte clandestin"  
(3) "Le logement des étrangers" in *Hommes et Migrations*, n° 1127, décembre 1989.  
Voir aussi "Logement, le droit des exclus", ouvrage publié par les Editions ouvrières, auquel nous avons emprunté le titre de cet article.

Chérifa Benabdessadok

## D'UNE REDACTION D'ECOLIER A UNE PLAINTE EN DIFFAMATION

Le 3 février 1993, Olivier Wenbanyama, 15 ans, élève en classe de 3ème, doit remettre à son professeur de français une rédaction. Le sujet: "Vous avez connu un moment d'attente très angoissant. Evoquez-le, en transmettant au lecteur votre impatience et votre inquiétude pendant cette attente jusqu'au dénouement". Olivier a choisi de décrire ses frayeurs devant la personnalité de ses différents professeurs au moment de la rentrée des classes. "Nos professeurs étaient anormaux" raconte-t-il. Et puis il y a la professeur de français, elle, "elle faisait peur". Un jour, il oublie de faire un devoir. Et là c'est l'angoisse de l'attente de la punition que le prof pourrait lui réserver. Or, le professeur, accompagné de sa petite fille, paraît souriante et amène. "Des équations se firent dans ma tête et de toutes sortirent une phrase: ma professeur était humaine, et au simple regard qu'elle avait envers sa fille je compris qu'elle connaissait la définition du mot tendresse".

La rédaction d'Olivier est immédiatement transmise au proviseur qui décide l'exclusion définitive en mars 93.

Madame Wenbanyama adresse, sous le choc, une lettre à l'Inspection académique pour que la mesure d'exclusion soit retirée, suggérant que le motif inavoué de cette mesure pourrait être raciste. Le proviseur réplique en portant plainte pour diffamation. La peine encourue est un emprisonnement de huit jours à un an et/ou une amende de 300 à 300000 Frs. Un comité de soutien s'est créé autour de Madame Wenbanyama auquel le MRAP s'est associé. Depuis, Olivier est entré en seconde. Pour sa première semaine de rentrée il s'est vu confier durant une semaine une chronique quotidienne dans *Libération*.



# APPEL A SOUSCRIPTION

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Souscription et Bons de soutien ont rapporté à notre mouvement 257000 francs, soit 52% de l'objectif fixé.

Nous remercions une nouvelle fois tous les amis et adhérents qui ont contribué au soutien de notre campagne de souscription.

L'objectif financier de 500000 francs ne pourra être atteint par la seule souscription qui représente tout de même 158 360 francs. C'est la raison pour laquelle nous vous invitons à confirmer votre participation à la Campagne des Bons de soutien par le retour des talons (qui serviront au tirage des lots le 20 décembre) et par le règlement rapide des montants.

### COMITÉS LOCAUX :

AGEN 2000 F, ALBY 15000 F, ANNECY 2500 F, ARCUEIL 500 F, AUBERVILLIERS 2000 F, AURILLAC 500 F, BAGNERES DE BIGORE 5000 F, BAGNOLET 700 F, BEAUSOLEIL 1000 F, BOBIGNY 500 F, BORDEAUX PTT 1000 F, BREST 1000 F, EPINAY 1900 F, GRASSE 1000 F, GRENOBLE 500 F, HERICOURT 500 F, LIMOGES 800 F, MACON 2000 F, MASSY LES ULIS 10000 F, MELUN 600 F, MENTON 2000 F, MONTAUBAN 2000 F, NANCY 1000 F, NIMES 1000 F, ORLY 2000 F, PAU 1000 F, ROUEN 600 F, ST NAZAIRE 1500 F, SARTROUVILLE 2000 F, STAINS 1000 F, THIONVILLE 500 F, TOULOUSE 300 F, VALREAS 500 F, VINCENNES 3000 F, VIROFLAY 500 F, VOIRON 2000 F

### FÉDÉRATIONS :

ESSONNE 10 000 F, GARD 1 000 F, ISERE 2190 F, PARIS 4 640 F

### DIVERS :

FOYER SOCIO-ÉDUCATIF PARIS 20ME 200 F, CONGRÉGATION SAINTE-FAMILLE DE GRILLAUD 2 000 F

### ADHÉRENTS ET SYMPATHISANTS :

ACHARD 100 F, ALLUCHON 1000 F, AGNAN 100 F, ANDRE 200 F, ANTY 300 F, AOUNIT 500 F, APOSTOLY 50 F, ATLAN 50 F, AUTHIER 200 F, AUXENFANS 1000 F, BAINAUD 650, BATTISSE 1000 F, BAUDOIN 250 F, BELLER 200 F, BELLOIR 200 F, BERNARD 180 F, BERQUE 200 F, BILLOT 1000 F, BLIGNY 100 F, BLOCH 200 F, BONFANTI 100 F, BOUMENOIL 500 F, BREMONT 200 F, BRON 100 F, BURGALETA 300 F, BRUNHOFF 500 F, CANTIER 200 F, CAUCHEMEZ 200 F, CHARIOT 500 F, CHIL KOZLOWSKI 1000 F, CIBOT 400 F, COHEN 1000 F, CORNU 100 F, CORROY 500 F, COVACHO 1000 F, CUCINELLI 50 F, CUCK 200 F, D'AUBIGNE 500 F, DARPoux NICOLE 200 F, DARPoux ROBERT 500 F, DAUPHIN 200 F, DE BLAVETTE 400 F, DELAN-

NEE 200 F, DELERUE 500 F, DE RIVAS 80 F, DEMERLIAT 250 F, DESCRIVAIN 200 F, DOURNON 100 F, DREYFUS 300 F, DUDAY 200 F, DUMAS 500 F, DURAY 500 F, ERUCHI-CLAIRET 10000 F, FALIU 800 F, FLAMENT 100 F, FLUK 200 F, FORGEOT 200 F, FOUILLOT 100 F, FOULQUES DE JOUVENEL 1000 F, GAKALLA 50 F, GAS 200 F, GOBEAUX 100 F, GENTON 150 F, GOLDFAND 250 F, GORIN 200 F, GREMY 1000 F, GRIHON 200 F, GRILLO 500 F, J. 1900 F, GROB 300 F, GRUPPER 1000 F, GUDUCK 300 F, GUENNETEAU 2200 F, GUY HENRY 300 F, HAGUENAUER 300 F, HARBURGER 60 F, HEBETTE 180 F, HUISMAN 800 F, HUOT 500 F, JASAMBERT 500 F, JOURDAN 200 F, JOUVE 200 F, KELTER 300 F, KIRKYACHARIAN 640 F, KRIPZAK 200 F, LABADO-MARTINEZ 50 F, LACROIX 100 F, LAFON 500 F, LAINE 200 F, LANGEVIN 200 F, LANTZ 500 F, LARRUE 1000 F, LAUGRAUD 200 F, LAVOREL 70 F, LEFORT 200 F, LEIBA 200 F, LEMAIRE 100 F, LEMERCIER 200 F, LEMIGNOT 100 F, LESTOUR 100 F, LIOT 250 F, LOESER 500 F, LOIZIL 500 F, MAC LEOD 500 F, MAGNE 200 F, MAIRE 200 F, MAMADOU 100 F, MARCHI 500 F, MARMOTTI 100 F, MARTINEZ 400 F, MASSON 100 F, MAUDRY 500 F, MAURY 200 F, MAUSS 500 F, MAZZEI 150 F, MENDES FRANCE M.C. 500 F, MERCIER 250 F, MICHALOWICZ 200 F, MIGAUD 100 F, MONCEAU 500 F, MOREL 1000 F, MUZARD 200 F, NAHMAS 500 F, NARICE 500 F, NATHAN 800 F, NOUVELON 300 F, NOVAT 500 F, OWEZAREK 500 F, PALANT 1000 F, PARISE 200 F, PE 200 F, PETILLOT 100 F, PEYRONNET 300 F, PHILIPPE 50 F, PUGIBET 500 F, RAFFAULT 100 F, REDJIL 100 F, RENON 200 F, RIBAT 300 F, ROBERT 200 F, ROUY 300 F, RUINE 300 F, SALARDAINE 100 F, SALEM 200 F, SANDIER 100 F, SANDLER 200 F, SCHWARTZENBERG 300 F, SEBASTIEN 120 F, SERRE 1000 F, SURET CANALE 100 F, THURET 300 F, THURIAUX 2500 F, TOGNAN 300 F, VANNIER 100 F, VOCATURU 500 F, VOVELLE 500 F, WENDLING 100 F, ZALCMAN 500 F, ZANA 200 F, ZARKA 200 F.

## SOLIDARITE AVEC JACQUES THOMAS

Responsable de la librairie "Voyages à la page", Jacques Thomas vendait des livres au stand du MRAP de la fête de l'Humanité. Dimanche après-midi, tandis que deux personnes faisaient diversion, sa caisse a été volée. Jacques Thomas demande aux personnes qui ont acheté des livres et libellé leurs chèques à son ordre d'avoir l'amabilité de lui renvoyer de nouveaux chèques au montant dû pour encaissement. Ainsi, son expérience sera un peu moins malheureuse qu'elle ne l'est. Ces chèques sont à envoyer à l'adresse suivante: 59 rue Orfila, 75020 Paris. Pour tout renseignement complémentaire, le joindre au 16(1) 47 97 73 66. Merci.

## Différences

89, rue Oberkampf  
75543 Paris Cedex 11  
Tél. : 48 06 88 00  
Télécopie : 48 06 88 01

•  
**Directeur de la publication**  
Mouloud Aounit

•  
**Gérant bénévole**  
Martial Le Nancq

•  
**Rédactrice en chef**  
Cherifa Benabdessadok

•  
**Administration - gestion**  
Patricia Jouhannet

•  
**Publicité**  
au journal

•  
**Abonnements**  
Isabel Dos Martires

•  
**Mise en page**  
Arco - Tél. : 48 50 18 11

•  
**Impression**  
Montligeon  
Tél. : 33 85 80 00

•  
**Commission paritaire**  
n° 63634 ISSN 0247-9095  
Dépôt légal 1992-10

## HOMMAGE A LOUISA KOUACHI

Louisa Kouachi, membre du Conseil national du MRAP et militante active du comité parisien 10-11èmes arrondissements, est décédée des suites d'un cancer le 22 août dernier. Native de Clermont-Ferrand, elle avait quarante deux ans. Fille d'ouvrier, elle fut elle-même chez Thomson; Louisa a été déléguée syndicale, militante politique d'extrême gauche, militante antiraciste. Elle était connue pour avoir le verbe haut et l'hospitalité familiale. Elle avait subi une longue période de chômage avant de retrouver un emploi de formatrice en informatique. Louisa était en mission au Sénégal lorsqu'une grave alerte la fit revenir à Paris où elle a participé, malgré l'état avancé de sa maladie, à la manifestation du 19 juin contre les nouvelles lois anti-immigrés. Une importante délégation du MRAP a assisté à ses obsèques où lui fut rendu un hommage dont nous publions le texte ci-dessous. Louisa était mère d'un enfant, Sabri, âgé de vingt-deux ans. Toutes nos pensées sont avec lui.

### LOUISA,

Nous, tes amis, frères et soeurs du MRAP désirons dire à ton fils, tes parents, ta famille, tes amis si nombreux, ce que tu es et resteras pour nous, ce qu'on a compris de ton témoignage, de ta fraternité universelle, de ton énergie de justice et d'amitié. Ainsi nous nous adressons à toi qui as brûlé ta vie au service des autres et d'un monde meilleur à bâtir. Toi qui, luttant aussi contre la

maladie, manifestais encore avec nous le 19 juin avec tout ton enthousiasme.

Tu fus de tous les combats : les sans-logis, les réfugiés, le droit de séjour, l'abolition de la double-peine, tous les combats contre l'exclusion. Tu portais tous les opprimés de toutes origines, tu les faisais tous passer avant toi, sans moralisme idéal, sans exception, même dans ton métier de réinsertion et dans tout ton engagement antiraciste.

Tu fus et resteras cet être plein de vie, de compassion, d'humanité qui lutte jusqu'à ce que personne ne soit exclu.

Je ne sais si tu croyais en Dieu ou non ! Mais ce que nous savons tous, c'est que, tant pour les Musulmans que pour les Juifs et les Chrétiens, tu as pleinement rempli leur idéal à tous : dans le sens où croire en Dieu c'est d'abord aimer les autres et les exclus plus que soi-même. Tu es aussi pour les non-croyants le même témoin de la seule lutte à mener, celle qui construit un monde juste, fraternel, celui que nous voulons tous.

On peut dire avec toi, comme Aragon dans la "Rose et le réséda" : "Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas..." !

Tu es pour nous tous une grande figure du MRAP.

Louisa nous t'aimons tant, nous t'aimerons toujours, ce que tu as construit en donnant ta trop courte vie comme une flamme, ça, c'est éternel et très précieux.

Au revoir LOUISA !